

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 AVRIL 2011

**N° 3 – 72 / 2011 : BUDGET ANNEXE PARKING - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
AVANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative n°1 avant budget supplémentaire qui intègre :

- en fonctionnement, un virement de crédits nécessaires à l'article 673 « titres annulés sur exercice antérieur » pour un montant de 1000 €.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une diminution équivalente de l'article 6156 « maintenance ».

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 19 avril 2011,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 20 avril 2011,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **ADOpte** la décision modificative n°1 avant budget supplémentaire 2011 du budget annexe Parking telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 Avril 2011,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

EXERCICE 2011

BUDGET ANNEXE PARKING

DECISION MODIFICATIVE n°1

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article	Libellé	Montant
6156	Maintenance	-1 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL		- 1 000,00 €
673	Titres annulés sur exercice antérieur	1 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		0,00 €